

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 28 mars 2025

L'ensemble des membres du CA sont présents à l'exception de Jacky Coulombs, absent excusé.
La séance est ouverte à 14 h 30.

Bilan soirée dansante

La soirée dansante s'est déroulée dans les meilleures conditions et tous les retours sont bons, qu'il s'agisse du DJ ou du traiteur si ce n'est un délai un peu long au moment de l'apéritif. L'installation des tables a permis de dégager au mieux la piste de danse. A cet égard, la Présidente remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation et à la mise en place de la soirée et souligne particulièrement le rôle joué par le webmestre pour l'inscription et la répartition des convives.

Au plan financier, les chiffres de la soirée sont les suivants :

- dépenses: 5121,45 €
- recettes: 3632,00 €

soit un coût pour l'association de 1489,45 € représentant 29,08 % de la dépense, du même ordre que pour les manifestations précédentes .

Gestion des inscriptions et préinscriptions pour la saison 2025/2026

Compte tenu du nombre d'adhérents, une grande rigueur est nécessaire. Les contrôles effectués récemment ont permis de constater que 5 personnes n'avaient pas réglé leur cotisation. Il est donc prévu d'organiser des contrôles inopinés en novembre, janvier et mars. Ils permettront également de contrôler l'assiduité aux cours et éventuellement d'augmenter la jauge.

Une réunion sera organisée avec les coordinatrices/eurs dont deux ne font pas partie du CA pour les informer de ces dispositions.

Repas avec les animatrices

Grande satisfaction des animatrices qui ont pu se rencontrer et faire connaissance. Quatre étaient absentes.

Questions diverses

- La présidence évoque les problèmes d'Hourya.
- Annie Suire pour aiguilles passion, signale le problème rencontré avec l'association « Rêve d'enfant » qui depuis 2 ans n'adresse aucun remerciement pour le don qui lui est fait. Elle envisage désormais de s'adresser à l'association « Petits Princes ».
- Une formation « défibrillateur » sera organisée le 22 avril par la mairie avec un représentant par association. La présidente est volontaire.
- Intervention de Jean Gabaud, trésorier : l'assemblée générale a coûté 2470 € . Les plaquettes de communication dont 3 sont à refaire commandées à Artemis seront prêtes fin juin. Le mode d'encaissement des chèques par la Banque Postale a changé et nécessite

désormais une mise sous enveloppe de 20 g à raison de 5 chèques par enveloppe. Compte tenu du nombre de chèques à encaisser au moment des inscriptions, il propose de changer pour la Banque Populaire de Nieul sur mer au fonctionnement plus adapté et de clôturer le compte et le livret A à la Banque Postale.

- La proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil d'Administration
- S'agissant du certificat médical, il sera demandé à l'inscription conformément au règlement intérieur de l'association.

Prochaine réunion du CA

Celle-ci est fixée au **11 juin 2025** à la maison des associations. Ordre du jour :

- 14h30 : rôle des coordinatrices/eurs avec leur participation
- 15h30 : gestion des inscriptions et calendrier des contrôles en novembre, janvier et mars
- participation à la fête du port du Plomb
- date du forum des associations

La séance est levée à 16 h 30.

La Secrétaire,
Michelle Audonnet

La Présidente,
Carol Gautier